

JALMALV-Vienne  
112 bis-114 Avenue du Général Leclerc 38200 Vienne  
Tél: 04 74 79 12 30  
Mail: [jalmalv38vienne@orange.fr](mailto:jalmalv38vienne@orange.fr)  
Internet: <http://www.jalmalv-federation.fr>

## **Charte du Bénévole Accompagnant de l'association Jalmalv-Vienne**

Le bénévole d'accompagnement intervient sur proposition du coordinateur de bénévoles, **toujours avec l'accord du malade**, suite à une demande

- du malade lui-même
- de sa famille ou de ses proches
- des soignants,
- de l'équipe mobile de soins palliatifs,

Il intervient les jours prévus sur le planning et doit respecter ces dates.

### **Quelle intervention ?**

Le bénévolat d'accompagnement est un acte gratuit

Il s'agit d'un engagement personnel qui se vit en équipe, dans le cadre de l'association, c'est-à-dire dans le respect de l'éthique Jalmalv. L'équipe de bénévoles-accompagnants est animée par un(e) coordinateur(trice) de bénévoles, dont les fonctions sont

- faire respecter les règles de fonctionnement de l'équipe
- assurer et maintenir le lien avec l'équipe soignante et le cadre-infirmier.

Le bénévole accompagnant assure une présence authentique, empreinte d'humanité dans la « juste distance », le non jugement, le respect des valeurs de chacun, en évitant tout prosélytisme. Il est soumis à l'obligation de discrétion et de respect du secret, informations médicales incluses. Il est disponible pour collaborer, dans les limites de son action, avec l'équipe soignante. Cependant, il ne doit pas interférer dans les soins.

### **Les engagements de l'association jalmalv**

- L'association assure la sélection des bénévoles qu'elle mandate
- L'association leur donne une formation adaptée : formation à l'écoute, sensibilisation aux soins palliatifs, conférences...
- L'association nomme un coordinateur de bénévoles, responsable de l'organisation de l'intervention des bénévoles dans les services, qui agit en interrelation avec l'équipe soignante.
- L'association organise des groupes de paroles mensuels avec un(e) psychologue pour le soutien des équipes
- L'association maintient le niveau de connaissances des bénévoles par de la formation continue : soirées à thème, conférences...
- L'association propose un parrainage pour chaque nouveau bénévole.
- A l'issue de la formation, le bénévole se soumet à un entretien individuel avec un(e) psychologue, autre que le psychologue formateur, puis avec 2 membres de l'association Jalmalv-Vienne, afin de vérifier que sa réflexion s'inscrit bien dans l'éthique de Jalmalv. A l'issue de ces 2 entretiens et après avis du formateur, la personne est déclarée apte aux fonctions de bénévole.

### **Le bénévole accompagnant s'engage à**

- Signer la charte du bénévole JALMALV Vienne
- Rester fidèle à l'éthique JALMALV
- Accepter le cadre fixé par l'association et, en particulier le(la) coordinateur(trice)
- **Participer aux groupes de paroles** : participation gratuite

Présence obligatoire, pour tout bénévole en situation d'accompagnement  
Rythme : 1 fois par mois ; Durée : 1 h 30 à 2 h.

**Nom :**

**Prénom :**

**Date :**

**Signature :**